

Avis de constitution

SOCIETE « KAR SERVICES AUTO » en abrégé « KSA »

Siège Abidjan Plateau Boulevard Carde SIPF, face  
Cour de Justice, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 15 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAR SERVICES AUTO » en abrégé

« KSA »

Objet: La vente de véhicules ; la location de tout genre de véhicules ; Réparations et services automobiles ; Commerce général en Côte d'Ivoire et tous autres pays.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition , la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Plateau Boulevard Carde SIPF, face Cour de Justice, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M RODOLPHE QUENTIN KARFO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10533 du 21/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68193/GTCA/RC/2023 du 21/09/2023

